

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 19 décembre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 9

M. Raphaël SULTANA pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Emmanuel MAILLET pouvoir à M. Marc DUBIEF
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à M. Rémi COURT

Membre absent: 1

M. Hervé THIBAUD

Délibération n°20241212DEL47

HABITAT

Subvention pour la production de logements locatifs sociaux par la Société Lyon Métropole Habitat au sein de la ZAC Les Terrasses (G1-G2) - 10 à 22 rue Nicole Girard-Mangin

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

Lyon Métropole Habitat, ayant son siège social 194 rue Duguesclin à Lyon 3ème, a réalisé, au sein de la ZAC Les Terrasses, la construction d'un programme de logements prenant place sur l'îlot G1 – G2, 10 à 22 rue Nicole Girard-Mangin.

L'opération dénommée «Arboréa» compte 98 logements dont 65 logements locatifs sociaux (19 PLAI, 32 PLUS et 14 PLS) et 33 logements en accession sociale. Le programme a été livré en 2024.

Le financement de cette opération est assuré pour partie par des prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et d'Action Logement ainsi que par des financements accordés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et par la Métropole de Lyon.

Les 51 logements en PLAI et PLUS entrent dans la reconstitution de l'offre démolie dans le cadre du NPNRU.

Afin de financer cette opération, Lyon Métropole Habitat a également demandé à la Ville une subvention à hauteur de 120 842,75 euros, soit un forfait de 35 €/m² de surface utile.

Au vu des objectifs d'équilibre social au sein de ce projet urbain, il est proposé de soutenir l'opération «Arboréa» portée par Lyon Métropole Habitat à hauteur du montant demandé.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention de 120 842,75 euros à Lyon Métropole Habitat afin de soutenir son projet de construction de 65 logements locatifs sociaux situé au sein de la ZAC Les Terrasses, 10 à 22 rue Nicole Girard-Mangin (lots G1-G2).

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD